

Rapport 2021 de la TCFD

L'action climatique, qui comprend l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, est l'un des trois objectifs d'impact sur le développement de FinDev Canada. Elle joue un rôle clé dans la réalisation de notre mandat. Nous reconnaissons que les changements climatiques constituent un problème systémique mondial. Ils touchent de manière disproportionnée les populations des pays en développement, en particulier les femmes et les autres populations vulnérables. L'action climatique doit être dimensionnée pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Lancée en 2021, la Stratégie en matière de changements climatiques de FinDev Canada décrit en détail la façon dont notre Politique en matière de changements climatiques est mise en œuvre dans l'ensemble de nos activités.

La Task Force on Climate-related Finance Disclosure (TCFD) a été établie par le Conseil de stabilité financière du G20 afin de développer un cadre cohérent pour les divulgations financières liées au climat. Ce cadre vise à aider la communauté financière à comprendre les risques importants liés aux changements climatiques. Les recommandations publiées par la TCFD en 2017 sont structurées autour de quatre piliers : la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les critères et objectifs. Ces recommandations sont devenues la référence mondiale en matière de divulgations financières liées au climat. En effet, 3 100 entreprises soutiennent la TCFD au niveau mondial, dont plus de 1 000 institutions financières responsables de plus de 194 000 milliards de dollars américains d'actifs.

En tant que société d'État canadienne dont l'actif est inférieur à 1 milliard de dollars, FinDev Canada est tenue de rendre compte de ses risques financiers liés au climat, conformément aux recommandations de la TCFD, au plus tard en 2024.

FinDev Canada s'engage à mettre en œuvre progressivement les recommandations de la TCFD et à rendre compte des progrès réalisés, notamment par le biais de cette première divulgation de la TCFD. Celle-ci résume les pratiques actuelles de FinDev Canada en matière de changements climatiques. Ses pratiques continueront d'évoluer pour répondre aux recommandations de la TCFD.

Divulguer la gouvernance de l'organisme en matière de risques et d'occasions liés au climat.

Établie en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions (LCSA), FinDev Canada est une filiale d'Exportation et développement Canada (EDC). Elle est régie par un conseil d'administration indépendant, nommé par le Conseil d'administration d'EDC. Le Conseil d'administration de FinDev Canada est présidé par la présidente et chef de la direction d'EDC. Il est composé de membres du Conseil d'administration d'EDC, ainsi que de membres indépendants possédant une expertise et une expérience pertinentes pour nos activités et nos marchés.

Sa création en 2018, la stratégie d'investissement de FinDev Canada est intentionnellement axée sur les secteurs qui contribuent à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Ces secteurs incluent notamment les énergies renouvelables et la foresterie durable.

En 2021, FinDev Canada a adopté sa première Politique en matière de changements climatiques afin de promouvoir l'action climatique dans l'ensemble de nos investissements et de nos activités. Cette politique s'accompagne de la Stratégie en matière de changements climatiques pour 2021–2024, qui décrit les domaines d'intervention de l'organisme dans la lutte contre les changements climatiques. Le Conseil d'administration est responsable de la politique, qui fait partie intégrante de notre cadre stratégique global. La direction de FinDev Canada, pour sa part, est responsable de la mise en œuvre de la stratégie.

Le Conseil d'administration reçoit des mises à jour trimestrielles par l'entremise du rapport de gestion de FinDev Canada. Le rapport aborde notamment notre stratégie en matière de changements climatiques et nos engagements. Il traite aussi des paramètres tels que les objectifs de financement climatique et les émissions de gaz à effet de serre (GES) du portefeuille. À l'avenir, le Conseil d'administration sera également consulté au sujet de l'exposition de FinDev Canada aux risques liés aux changements climatiques et de sa gestion de ces risques.

L'évaluation des possibilités liées au climat est déjà intégrée au processus de prise de décision en matière d'investissement de FinDev Canada. Une analyse de la contribution positive actuelle et potentielle à l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci est effectuée pour chaque nouvelle occasion d'investissement. Une même analyse est menée sur une base annuelle pour tous les investissements du portefeuille. Les occasions liées au climat au niveau des transactions sont systématiquement décrites dans la documentation d'investissement soumise au Conseil et régulièrement discutées aux comités d'investissement. Ces comités comprennent une représentation du PDG et de l'équipe de direction de FinDev Canada. De plus, afin d'harmoniser les objectifs d'impact et de climat avec nos propres actions, le programme de rémunération au rendement de FinDev Canada intègre des objectifs de financement climatique.

Stratégie

Divulguer, lorsqu'ils sont importants, les impacts réels et potentiels des risques et occasions liés au climat sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisme.

Compte tenu de son mandat, ainsi que des secteurs et des pays où elle exerce ses activités, FinDev Canada est davantage exposée aux risques physiques liés aux changements climatiques qu'aux risques de transition.

Avec un horizon d'investissement de un à 25 ans, FinDev Canada reconnaît que les risques physiques liés aux changements climatiques pourraient se concrétiser à court terme (< 5 ans), moyen terme (5 à 15 ans) et long terme (> 15 ans) pour nos investissements. Une partie de notre clientèle est déjà touchée par des risques liés au climat, risques exacerbés par les changements climatiques, notamment dans le secteur agricole.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de FinDev Canada en matière de changements climatiques, nous offrirons un soutien à notre clientèle pour développer sa capacité à reconnaître et à gérer les risques physiques et de transition liés aux changements climatiques.

La stratégie de FinDev Canada en matière de changements climatiques est articulée autour de trois considérations stratégiques. Premièrement, en tant qu'investisseurs engagés à faire progresser l'égalité des genres dans l'ensemble de notre portefeuille, nous **promouvons à la fois l'action en faveur du genre et du climat** tout au long de notre processus d'investissement. Cela comprend les étapes de la recherche, de la diligence raisonnable, de la prise de décision et du soutien post-investissement.

Deuxièmement, nous **continuerons de constituer un portefeuille à faibles émissions de carbone**, conformément aux objectifs de l'Accord de Paris visant à atteindre la carboneutralité.

Troisièmement, nous nous engageons à **permettre l'adaptation et la résilience aux changements climatiques**, car les marchés que nous servons sont parmi les plus vulnérables.

Nous mettons en œuvre notre stratégie en matière de changements climatiques par le biais de quatre priorités d'action, qui englobent des initiatives au niveau du portefeuille et des institutions.

Gestion des risques

Indiquer comment l'organisation détermine, évalue et gère les risques liés au climat.

En raison de son orientation géographique et sectorielle, FinDev Canada est davantage exposée aux risques physiques liés aux changements climatiques qu'aux risques de transition. D'une part, nos zones géographiques cibles (Afrique subsaharienne, Amérique latine et Caraïbes) s'avèrent plus vulnérables aux risques physiques liés aux changements climatiques et possèdent une capacité d'adaptation limitée. D'autre part, la stratégie d'investissement de FinDev Canada est axée sur les secteurs à faibles émissions de carbone qui sont moins exposés aux risques liés à la transition provoquée par les changements climatiques. Certains de ces secteurs sont bien placés pour profiter de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, comme les énergies renouvelables et la foresterie.

En 2021, FinDev Canada a élaboré et piloté une approche d'évaluation des risques physiques liés aux changements climatiques pour les investissements nouveaux et existants. Cette approche est basée sur l'évaluation des risques climatiques spécifiques au contexte de chaque transaction. On estime d'abord le risque inhérent fondé sur les dangers, l'exposition et la vulnérabilité. Ensuite, les mesures d'adaptation au risque des contreparties sont prises en compte pour obtenir le risque climatique résiduel pour chaque transaction. Cette approche a été expérimentée sur un nombre restreint de transactions présentant une exposition au risque climatique plus élevée en 2021, et continuera à être déployée en 2022. À l'avenir, le résultat de cette évaluation sera inclus dans les documents d'investissement, aux fins d'examen par les comités d'investissement et le Conseil d'administration. En s'appuyant sur cette approche au niveau des transactions, FinDev Canada élaborera ensuite son approche de gestion des risques climatiques au niveau des portefeuilles.

Critères et objectifs

Divulguer les critères et les objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et les occasions pertinents liés au climat, lorsque ces informations sont importantes.

Au 31 décembre 2021, FinDev Canada n'a pas d'exposition directe aux actifs à forte intensité de carbone et son portefeuille présente une exposition de 24 % aux occasions liées au climat. Les occasions liées au climat, ou « financement climatique », sont mesurées par rapport à certains principes. Il s'agit des *principes communs pour assurer le suivi des financements destinés à l'atténuation des changements climatiques* et *principes communs pour assurer le suivi des financements destinés à l'adaptation aux changements climatiques de la BMD et de l'IDFC*. FinDev Canada s'est engagée à augmenter son allocation de financement climatique à 35 % de ses investissements totaux d'ici 2025.

À ce jour, FinDev Canada a construit un portefeuille dont les émissions nettes sont négatives, tant pour les émissions annuelles de GES de notre portefeuille de 2021 que pour les émissions cumulatives de GES depuis sa création en 2018. En d'autres termes, depuis la création de FinDev Canada, nos investissements et nos prêts ont contribué à retirer plus de carbone de l'atmosphère qu'ils n'ont généré de GES.

Notre portefeuille net négatif ne comprend que les émissions de l'économie réelle, à savoir les GES générés et l'élimination du carbone. Nous mesurons également les émissions évitées grâce à nos investissements dans des projets d'énergie renouvelable. Cette mesure représente les émissions qui auraient eu lieu sans la mise en œuvre des projets. Bien que les émissions évitées constituent une contribution positive quantifiable à la décarbonisation, elles sont calculées et rapportées séparément du cadre de référence de la carboneutralité, en conformité avec les meilleures pratiques internationales.

FIGURE X. ÉMISSIONS DE GES GÉNÉRÉES, SÉQUESTRÉES ET ÉVITÉES (EN t_eCO₂) FINANCÉES PAR FINDEV CANADA

Catégories	2018	2019	2020	2021	Total 2018–2021
Émissions générées	252	1 325	1 998	3 389	6 964
Émissions séquestrées	0	0	10 682	26 040	36 722
Émissions évitées	15 310	25 045	22 517	32 939	95 811

FinDev Canada mesure les émissions de GES générées, séquestrées et évitées de chaque nouvel investissement et surveille ces émissions au moins une fois par an pendant la période d'investissement. Les émissions générées comprennent les émissions de GES de portée 1 et de portée 2 associées à nos prêts et investissements. Elles sont calculées à l'aide de la méthode suivante :

- La norme *Global GHG Accounting and Reporting Standard for the Financial Industry* du Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF) (prêts aux entreprises et catégorie d'actifs non cotés en bourse) pour les prêts et les prises de participation dans des entreprises privées, qui représentent 64 % des émissions générées financées en 2021.
- Critères développés en interne conformément à la norme PCAF pour les investissements indirects dans les fonds et les intermédiaires financiers, qui représentent 36 % des émissions générées financées en 2021.

Ces émissions sont attribuées à FinDev Canada en fonction de notre proportion de financement et couvrent 100 % de nos prêts et investissements. En ce qui concerne les données sur les GES, 53 % des émissions ont été déclarées par nos entités émettrices en 2021. Les 47 % restants ont été estimés à l'aide du Joint Impact Model, pour un score combiné de qualité des données pondéré par le PCAF de 3,2 sur 5.

Au-delà de notre portefeuille net négatif, notre engagement envers des opérations carboneutres s'étend aux émissions de GES de portées 1 et 2 de FinDev Canada, ainsi qu'à celles de portée 3 produites par les déplacements professionnels. Avec les émissions de GES de portée 3 provenant des investissements, ces activités représentent les plus importantes sources d'émissions sur lesquelles FinDev Canada exerce un contrôle. FinDev Canada a acheté des crédits de carbone certifiés pour compenser toutes ses émissions opérationnelles historiques depuis sa création en 2018.